



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONSEIL

Cent soixante-neuvième session

8 avril 2022

**Annexe aux lettres des Membres de la FAO –
Proposition de texte soumise au Conseil pour examen et décision**

1. Le présent document reproduit l'annexe à la lettre envoyée par des Membres de la FAO et publiée sous la cote CL 169/INF/2, qui contient une proposition de texte soumise au Conseil, pour examen et décision à sa cent soixante-neuvième session.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

Annexe

[#]ième session extraordinaire d'urgence du Conseil de la FAO

[Rome, le XX avril 2022]

**Propositions de mesures que la FAO pourrait prendre au regard
des conséquences de l'agression russe contre l'Ukraine sur la
sécurité alimentaire et l'agriculture mondiales**

Résumé

Dans la résolution qu'elle a adoptée le 2 mars 2022 à sa onzième session extraordinaire d'urgence, l'Assemblée générale des Nations Unies a déploré l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine et a noté que cette agression avait pour effet négatif d'aggraver l'insécurité alimentaire dans le monde, étant donné que l'Ukraine, la Russie et la région de la mer Noire sont parmi les plus gros exportateurs mondiaux de céréales et autres produits agricoles, alors que des millions de personnes sont déjà en proie à la famine ou exposées à un risque immédiat de famine ou en situation d'insécurité alimentaire grave dans plusieurs régions du monde. Le conflit a un impact considérable sur les États Membres de la FAO, en particulier les pays en développement, qui sont déjà aux prises avec la forte inflation des prix des denrées alimentaires, les interruptions de la chaîne d'approvisionnement et d'autres difficultés découlant de deux ans de pandémie mondiale.

Le Secrétaire général de l'ONU a invité la communauté internationale à «faire tout ce qui est en son pouvoir pour éviter une vague de famine et la désagrégation du système alimentaire mondial». Il a également souligné que les pauvres étaient les populations les plus durement touchées par la guerre dans le monde. La situation en Ukraine exacerbe la faim dans le monde, en particulier en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud-Est et au Moyen-Orient. Elle a des conséquences négatives sur l'objectif de développement durable des Nations Unies visant à éliminer la faim d'ici à 2030, dont la FAO est le principal organisme garant.

La FAO doit donc prendre des mesures urgentes et décisives.

L'ensemble du système des Nations Unies est mobilisé: l'Assemblée générale des Nations Unies, le Conseil de sécurité de l'ONU, le Conseil des droits de l'homme et les organes directeurs d'institutions spécialisées, comme l'UNESCO, l'AIEA, l'OMI, l'UIT, l'OACI et l'OMT, ont tenu ou tiennent actuellement des sessions extraordinaires, spéciales ou d'urgence afin d'examiner cette question. D'autres organisations internationales ou régionales (notamment l'OSCE, l'OCDE, le Conseil des États de la mer Baltique et l'Union africaine) ont réagi et se sont penchées d'urgence dans le cadre de leur mandat sur ces questions découlant de la crise.

Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à adopter la décision suivante:

«Le Conseil

a fait sienne et réaffirmé la résolution adoptée le 2 mars 2022 par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa onzième session extraordinaire d'urgence (A/RES/ES-11/1);

a déclaré que l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine, avec la participation du Bélarus, est contraire aux objectifs et aux buts de l'Organisation qui figurent dans le préambule de la Constitution et aux obligations acceptées par la Fédération de Russie et le Bélarus en tant que Membres de l'Organisation, et a exigé la cessation immédiate de l'usage de la force contre l'Ukraine, y compris la prise pour cible de civils et d'infrastructures civiles d'approvisionnement alimentaire et de production agricole et l'aggravation de l'insécurité alimentaire mondiale;

s'est dit extrêmement préoccupé par les conséquences du conflit sur l'aggravation de l'insécurité alimentaire dans le monde, du fait que l'Ukraine, la Fédération de Russie et la région sont parmi les plus gros exportateurs mondiaux de céréales, de graines oléagineuses et d'autres produits agricoles, alors que des millions de personnes sont déjà en proie à la famine ou exposées à un risque immédiat de famine ou à une grave insécurité alimentaire dans plusieurs régions du monde;

a souligné l'importance du rôle joué par la FAO, en coordination et en collaboration avec d'autres entités et organes compétents des Nations Unies, en particulier les organismes ayant leur siège à Rome et les institutions financières internationales, dans l'examen, dans les limites de son mandat, des conséquences du conflit en Ukraine et sur la sécurité alimentaire et l'agriculture mondiales;

a demandé au Directeur général:

- de tirer parti du rôle de la FAO, en tant qu'organisation détentrice de connaissances, pour suivre de près les conséquences sur la sécurité alimentaire et l'agriculture mondiales, y compris grâce à l'analyse régulière et complète des données relatives aux effets du conflit sur les systèmes alimentaires,
- d'examiner les conséquences du conflit sur la mise en œuvre du Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031 et du Programme de travail et budget 2022-2023, et de formuler des recommandations à ce sujet,
- de mettre au point des plans à effet immédiat et à moyen et long terme visant à atténuer les effets du conflit en Ukraine sur la sécurité alimentaire mondiale en prévoyant, entre autres, des interventions d'urgence, une aide au relèvement et le renforcement de la résilience des systèmes alimentaires; et
- de tenir les Membres informés à ce sujet en tenant régulièrement des séances d'information et des consultations et en communiquant périodiquement des informations aux organes directeurs de la FAO;

a décidé d'ajouter cette question à l'ordre du jour de la prochaine session ordinaire du Conseil de la FAO, qui aura lieu en juin 2022.»